

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DE LA LEUCOSE BOVINE ENZOOTIQUE EN FRANCE EN 1985

Carole BUY* et B. GAILLOT*

RESUME : Les informations disponibles dans le domaine de la lutte contre la leucose bovine enzootique en France sont présentées en fonction de leurs origines (bulletin sanitaire, rapport annuel de la Direction de la Qualité, questionnaire auprès des Services vétérinaires départementaux). La précision des données relatives à la forme latente de la maladie est encore insuffisante en raison de la diversité des actions locales qui se mettent en place et de délais d'application trop courts pour en tirer des conclusions pertinentes.

SUMMARY : Available data about control of enzootic bovine leukosis are presented following the sources (sanitary bulletin, annual report) of Direction de la Qualité, surveys from departments veterinary services). The precision of the data about the chronic form of the disease is still too low to draw any conclusion, because of the beginning of many local actions.

*
* *

INTRODUCTION

La leucose bovine enzootique (L.B.E.) ne fait l'objet d'une attention soutenue de la part des milieux de l'élevage que depuis le début des années 1980. Il en résulte inéluctablement une connaissance moindre de la situation épidémiologique de cette maladie en France lorsque l'on veut la comparer à celle d'autres pays très préoccupés par ce problème depuis plus de 20 ans.

Néanmoins, en 1985, quelques informations ont pu être enregistrées par le Service vétérinaire de la Santé et de la Protection Animales de la Direction de la Qualité.

Celles-ci ont trois origines :

- . le bulletin sanitaire français,
- . le rapport annuel des Services vétérinaires,
- . un questionnaire relatif aux actions décentralisées de lutte contre la L.B.E. latente.

* Vétérinaires-inspecteurs. Ministère de l'Agriculture, Direction de la Qualité, Service vétérinaire de la santé et de la protection animales, 175 rue du Chevaleret, 75646 Paris cedex 13.

Nous présenterons successivement les effectifs, la situation de la L.B.E. réputée contagieuse, puis de la L.B.E. latente, en conservant présent à l'esprit que les chiffres recueillis comportent à leurs sources des biais parfois importants ; il pourrait être trompeur d'en déduire abusivement et hâtivement des conclusions quant à la prévalence réelle de la L.B.E. en France.

*
* *

I. EFFECTIFS

Au 31 décembre 1985, le nombre de cheptels bovins en France était de 622.212 et le nombre de bovins de plus de 12 mois de 17.634.562.

Au 31 décembre 1985, les effectifs pris en charge par les Services vétérinaires dans le cadre du programme national d'éradication de la L.B.E. réputée contagieuse étaient de 1.232 exploitations comportant 60.709 bovins de plus de 12 mois.

Au 31 décembre 1983, première année du programme de lutte, seulement 365 exploitations (comprenant 16.602 bovins) étaient prises en charge alors qu'une progression sensible était notée au 31 décembre 1984 (837 exploitations comprenant 45.700 bovins).

Cette augmentation en trois années de l'effectif pris en charge résulte principalement à notre avis, de deux facteurs :

- . la longue durée de l'assainissement complet d'un élevage infecté,
- . la sensibilisation progressive des milieux de l'élevage à la lutte contre la maladie.

Il serait hasardeux, avec aussi peu de recul, d'invoquer une incidence élevée de la maladie pour expliquer l'augmentation au cours du temps des chiffres cités ci-dessus.

Nous notons que les cheptels pris en charge contiennent en moyenne 49 bovins de plus de 12 mois (taille moyenne des cheptels français : 28 bovins de plus de 12 mois).

II. LEUCOSE BOVINE ENZOOTIQUE REPUTEES CONTAGIEUSES - LES DONNEES DU PROGRAMME NATIONAL D'ERADICATION

1. Foyers nouveaux en 1985

En 1985, les observations de lésions ajoutées aux diagnostics de L.B.E. établis par les vétérinaires praticiens ont conduit à la déclaration de 678 nouveaux foyers de la maladie. Les opérations de dépistage entreprises dans chaque foyer ont révélé la présence de 12.154 bovins sérologiquement positifs. Ces foyers se trouvaient répartis dans 69 départements.

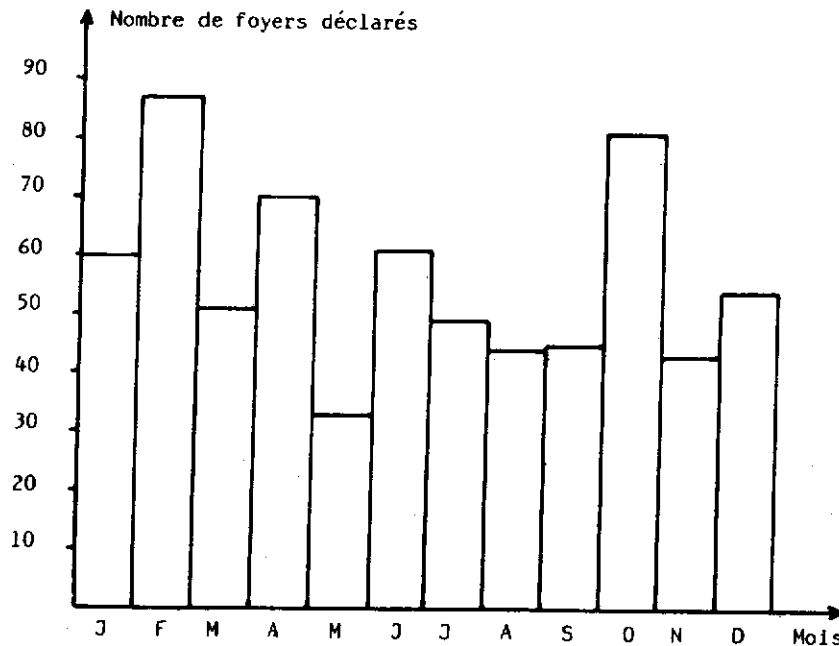
Le tableau I regroupe ces données ainsi que celles de 1983 et 1984.

Tableau I : Evolution de l'incidence de la L.B.E. réputée contagieuse en France de 1983 à 1985 (foyers déclarés entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année).

Année	Nombre de foyers	Nombre de bovins infectés	Nombre de départements
1983	365	2.500	52
1984	548	6.251	64
1985	678	12.154	69

Des fluctuations saisonnières encore non expliquées ont été observées dans la déclaration des foyers en 1985 ; les extrêmes se situent en février (87 foyers) et en mai (33 foyers) (figure 1).

Figure 1 : Evolution saisonnière de la déclaration des foyers de L.B.E. réputée contagieuse en 1985.



La distribution des foyers dans l'espace a peu évolué entre 1984 et 1985. Les régions du Sud-Ouest et du Nord-Est restent les plus infectées (figures 2 et 3).

Les départements des Ardennes, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et de la Moselle totalisent à eux-seuls 216 foyers (soit 30 % des foyers déclarés en France) et 6.809 animaux infectés (soit 56 % des bovins reconnus infectés pour tout le pays).

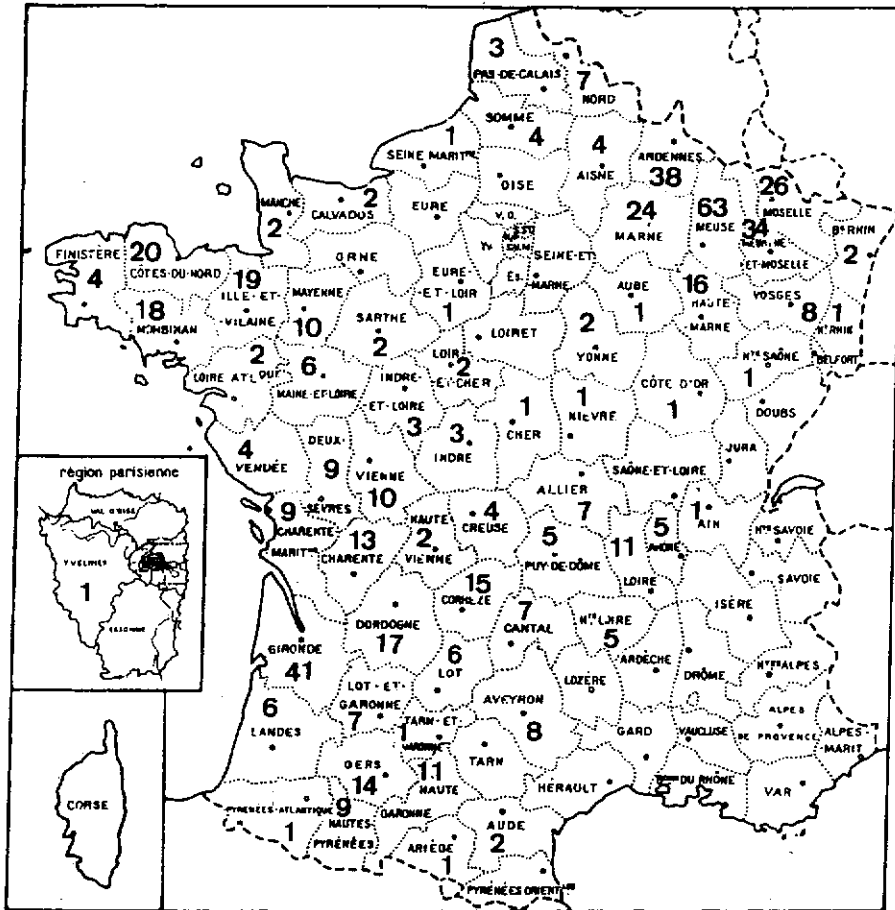
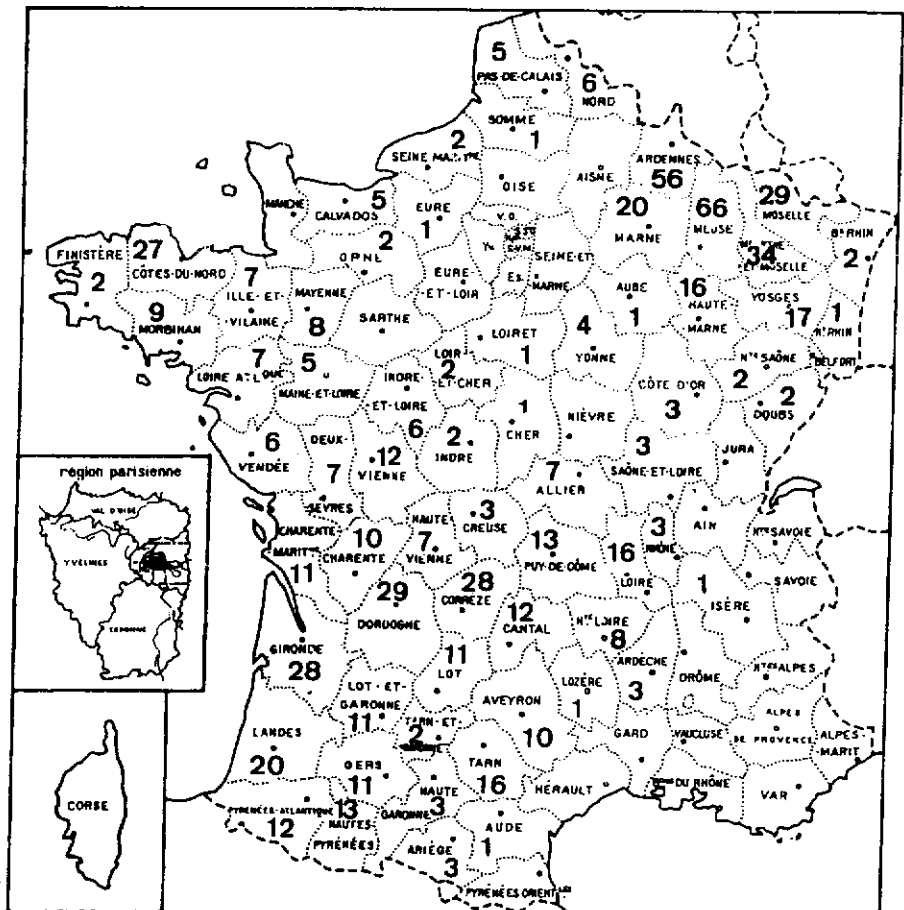


Figure 2 : Carte représentant par département le nombre de foyers de L.B.E. réputée contagieuse déclarés en 1984.

Figure 3 : Carte représentant par département le nombre de foyers de L.B.E. réputée contagieuse déclarés en 1985.



2. Opérations de dépistage et d'éradication dans les foyers en 1985

Le volume des opérations d'assainissement conduites sous la responsabilité des Services vétérinaires en 1985 peut être évalué à l'aide des informations contenues dans les tableaux II, III, IV et V ci-après.

Tableau II : L.B.E. réputée contagieuse. Situation sanitaire nationale au 31 décembre 1985.

Catégories	Nombres
Cheptels bovins placés sous arrêté préfectoral portant déclaration d'infection	352
Bovins âgés de plus de 12 mois dans ces cheptels	21.273
Bovins infectés	6.515
Cheptels bovins placés sous contrôle des Services vétérinaires après levée de l'arrêté d'infection	880
Bovins âgés de plus de 12 mois dans ces cheptels	39.436
Bovins infectés	6.996
Total des cheptels pris en charge	1.232
Total des animaux pris en charge	60.709

Tableau III : Eliminations effectuées dans les cheptels infectés au cours de l'année 1985.

	Nombre de cheptels concernés	Nombre d'animaux éliminés			Total
		Nombre d'animaux porteurs de tumeurs abattus	Nombre d'animaux non porteurs de tumeurs à sérologie positive abattus	Nombre de contaminés abattus	
Abattages partiels	820	641	8.551		9.192
Abattages totaux	73	66	1.359	1.840	3.265
Total	893	707	9.910	1.840	12.457

Tableau IV : Nombre d'épreuves de diagnostic de L.B.E. effectuées en 1985 par les laboratoires agréés.

Type de diagnostic	Nombre d'épreuves
Examens sérologiques	639.290
dont positifs	38.121
Examens histologiques	202
dont positifs	72

Tableau V : Dépenses engagées pour la lutte contre la L.B.E. en 1985 (millions de francs).

	Dépenses	Pourcentages
Etat	20,8	47,1
Départements	0,9	2,1
Autres collectivités	3,0	6,8
Eleveurs (estimation)	19,4	41,0
Total	44,2	100,0

III. LA LEUCOSE BOVINE ENZOOTIQUE LATENTE

Considérant que de nombreux départements français avaient lancé en 1985 un sondage ou pour certains un dépistage de la L.B.E. latente en dehors des foyers déclarés, nous avons tenté d'établir le bilan de ces actions.

L'exploitation des réponses à un questionnaire relativement succinct, adressé à l'ensemble des Services vétérinaires départementaux nous conduit aux remarques suivantes :

- . seuls 32 départements ont été en mesure de produire une estimation des taux d'infection de la leucose bovine enzootique sur leur territoire (figure 4) ;
- . les données obtenues sont indicatives et ne peuvent en aucun cas être comparées entre elles en raison de la variabilité de la mise en oeuvre des opérations (population choisie, pourcentage d'animaux concernés, méthodes de diagnostic utilisées ...) ;
- . 27 départements sont au-delà du stade du sondage et ont entrepris au cours de l'année 1985 un plan de lutte soit exclusivement départemental, soit inclus dans une action régionale (figure 5).

Différents types d'action sont entrepris qui tiennent compte du taux d'infection des cheptels dans le département et des moyens financiers disponibles. Le tableau VI résume les différents choix retenus par les départements.

Tableau VI : Types d'actions envisagées comme plan de lutte (un département peut effectuer plusieurs actions).

Type d'action	Epidémiologie-surveillance	Dépistage Sondage	Assainissement	Qualification et attestation	Contrôle à l'achat	Prophylaxie volontaire
Nombre de départements	16	10	6	5	4	2

Le financement de ces actions provient de plusieurs sources : ministère de l'agriculture, assemblées départementales ou régionales, groupements de défense sanitaire. Ces aides peuvent être cumulées, comme le montre le tableau VII.

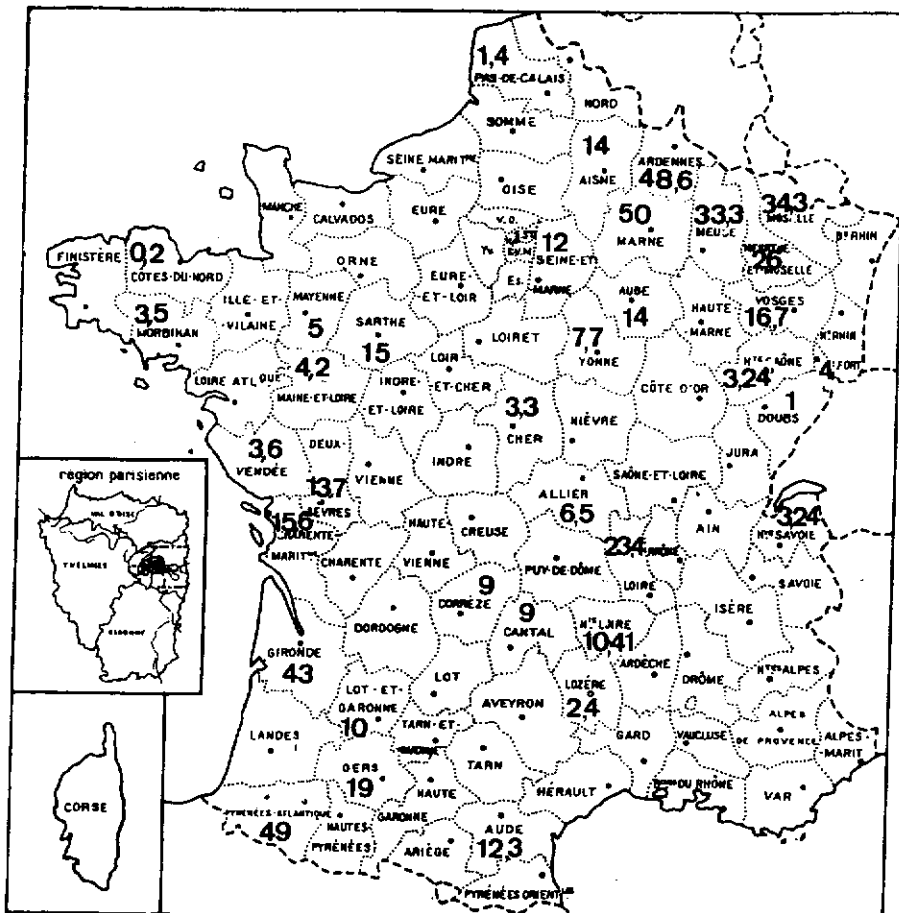





Figure 4 : Estimation des taux départementaux d'infection des cheptels en 1985.

Figure 5 : Départements effectuant une prophylaxie contre la L.B.E.

-  Sondage
-  Plan
-  Plan + sondage

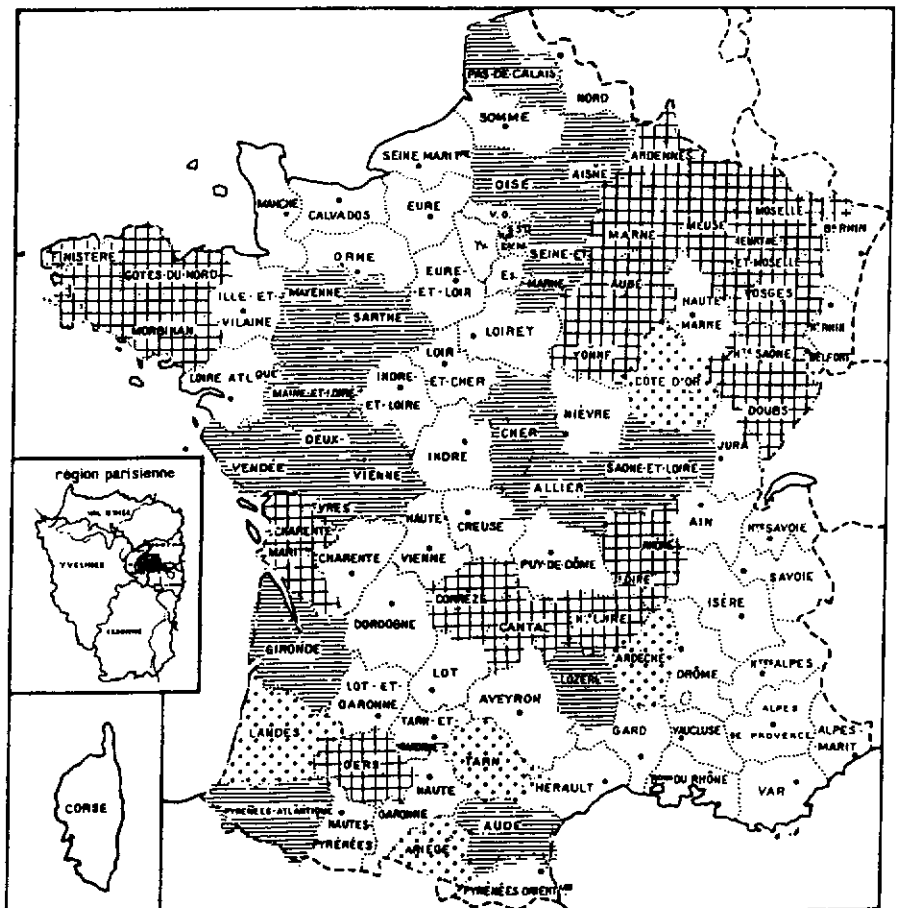


Tableau VII : Partenaires du financement des opérations de lutte contre la L.B.E.

E = Etat ; D = Département ; R = Région ;
A = Autres organismes (groupements de défense sanitaire ...).

Combinaison choisie	D seul	A seul	E + D	D + A	E + D + R + A	E + A	D + R	E + D + A	D + R + A
Nombre de départements	5	5	4	3	3	2	2	2	1

CONCLUSION

Si l'ensemble des données dont nous disposons reste insuffisant et fragmentaire pour apprécier la situation épidémiologique de la L.B.E. sous toutes ses formes, il confirme néanmoins dans ses grandes lignes les connaissances acquises.

Trois facteurs permettent d'envisager pour 1986 une meilleure estimation du niveau de l'infection par la remontée d'informations résultant des opérations de lutte :

- . la mise en place en 1986 de l'ensemble du dispositif réglementaire tendant à limiter la diffusion de la L.B.E. ;
- . l'obligation effective de déclarer les résultats d'analyse au Directeur des Services vétérinaires ;
- . la poursuite ou la mise en place de programmes décentralisés de prophylaxie ou de sondages sur le territoire de 70 départements en cours d'année 1986.

*
* *